



**ADEFIM AUVERGNE**

Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie

9, rue du Bois Joli - 63800 Courmon d'Auvergne  
Tél.: 04 73 91 91 70 - Fax: 04 73 78 58 94 - adefim.auvergne@adefim.com  
N° de SIRET: 401 272 281 00023 - Code APE: 9499Z - TVA intracommunautaire: FR04401272281

Organisme Paritaire  
Collecteur Agréé  
des Industries  
de la Métallurgie



**Contributions  
formation  
professionnelle  
continue et taxe d'apprentissage 2019**

**flash**.info  
Votre OPCA vous informe



Le 10 Janvier 2019

Madame, Monsieur,

Cette année, la collecte de la formation continue et de la taxe d'apprentissage sur la masse salariale de 2018 **se fera uniquement à partir de notre site extranet « OPCAIM Solutions ».**



**Créer votre compte dès maintenant sur le site [www.opcaim.com](http://www.opcaim.com) / opcaim solution** afin d'obtenir vos codes d'accès.



Si votre expert-comptable se charge d'effectuer les bordereaux, « **AlternaTaux** » lui permet de mutualiser les déclarations de ses clients sur un outil unique, quelle que soit leur activité professionnelle

Informez votre comptable :

<https://www.alternataux.fr>

**ATTENTION** dans le cadre de la réforme de la formation « la liberté de choisir son avenir professionnel » une collecte de la « contribution formation » versée par les entreprises de **11 salariés et plus (1% de la Masse salariale)** sera effectuée en **septembre-octobre 2019** sur la masse salariale 2019 en plus de la collecte de février 2019. Pensez à la prévoir dans votre plan de trésorerie.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Direction

**ATTENTION !**

Les versements pour la **TAXE D'APPRENTISSAGE** et la **FORMATION CONTINUE** se font **UNIQUEMENT** en ligne sur le site [www.opcaim.com](http://www.opcaim.com)

Merci de créer votre compte et/ou alerter votre cabinet comptable